

tre race une sérieuse poussée vers le progrès!

Mais ce levier lui fait défaut, car les riches s'obstinent à ne pas le lui donner.

Parmi les assistants on remarquait entre autres : sir François Langelier, doyen de la faculté de droit. Les élèves ont plus que de la vénération pour leur distingué professeur, c'est un culte qu'ils professent à l'égard de cet homme né professeur et qui enseigne le droit depuis 44 ans.

L'honorable M. Flynn, bâtonnier, a répondu à la santé du Barreau. Comme toujours il a parlé en sage et en philosophe.

La magistrature eut pour interprètes les juges Lemieux et McCorkill. Le juge Lemieux adopta la note riieuse, mêlée de quelques sarcasmes à l'adresse de ces "laudatores temporis acti" qui se plaisent à glorifier l'ancienne magistrature aux dépens des juges actuels.

M. Gouin, Premier-Ministre et procureur-général, a aussi parlé. Son discours a été un chapitre merveilleux de délicats conseils donnés à ceux qu'il a appelés les maîtres de l'avenir. C'est un régal littéraire que d'entendre M. Gouin. Superbe de forme, il puise sans cesse et sans manquer son coup, dans un abondant vocabulaire, l'expression juste pour rendre d'heureuses pensées.

M. Chapais, réclamé avec instance, a dit quelques mots. Vous savez qu'il est l'un des orateurs des grandes fêtes et qu'il promène avec un égal bonheur son gracieux atticisme de ses livres et de ses écrits, au fauteuil de conférencier, à la tribune publique, et même, hélas! au Conseil Législatif.

Plusieurs des élèves ont proposé des santés, et l'ont fait avec un tact et un brio de paroles qui dénotent beaucoup de culture d'esprit.

En admirant cette intéressante jeunesse, je me disais: il est bien faux ce brocart souvent répété et inventé pour servir quelque mauvais dessein, "que le talent n'a pas d'héritiers".

La réunion d'hier au soir a donné un solennel démenti à cette formule, exagérée. Ainsi parmi les étudiants de mérite il y avait Louis-Alphonse Pouliot, qui appartient à une famille dans laquelle, de père en fils,

il y eut des hommes de loi. Son grand-père, Jean-Baptiste Pouliot, ancien député, était un notaire considéré; son père est avocat et professeur à l'Université Laval; il est le neveu de Charles-Eugène Pouliot, député et avocat de grand talent, que la mort a ravi trop tôt à l'estime générale; et aussi de Camille Pouliot, avocat, au barreau de Fraserville.

Louis Larue est le fils de M. le juge Larue qui a fourni sur le banc une carrière utile et honorable.

Arthur Fitzpatrick est le fils de sir Charles Fitzpatrick, l'éminent juge en chef du Canada.

L'honorable Wincelas Larue, notaire de grande expérience, en son vivant conseiller législatif, est le père de Wincelas Larue qui a présenté la santé des professeurs.

Paul Drouin est né aussi dans une atmosphère légale, son père étant notre digne concitoyen et le ci-devant bâtonnier.

Lionel Cannon, est le fils de M. le juge Cannon, et le frère de M. Arthur Cannon.

Enfin John Hackett, délégué des étudiants du McGill, à qui je prédis du succès, s'il reste fidèle à lui-même. Il est le fils de l'honorable M. Hackett, conseiller du Roi, et ancien ministre, dont la verve irlandaise reste toujours entraînant, malgré qu'il soit au tournant de la vie.

Mais si ces jeunes gens ont l'avantage de compter dans leurs familles des noms qui servent d'exemple et d'émulation, il ne faut pas, d'un autre côté, que ceux qui sont nés dans d'humbles conditions oublient que, dans notre pays démocratique, la médiocrité et la pauvreté ont produit les meilleurs talents et les plus grands génies.

Je suis revenu de cette fête, presque rajeuni, car j'y avais pris une forte dose de bonne et de belle humeur qui adoucit les aspérités des fonctions judiciaires.

#### Un Ancien Elève.

Les femmes savent mieux feindre, se posséder et conduire une intrigue que les hommes.—Dubay.

Sans les femmes, les deux extrêmes de la vie seraient sans secours, et le milieu sans plaisir.—J.-L. Mabire.

## L'Hôpital des Enfants

UN groupe de dames, présidé par Mme L. de G. Beaubien, vient de fonder, en notre ville, un hôpital pour les enfants malades.

L'œuvre est naissante, on ne sait encore ce qu'elle fera, mais ce que l'on peut affirmer sans crainte c'est qu'elle est utile et nécessaire.

On parle beaucoup de la fécondité canadienne, mais ce qui se dit moins c'est que cette fécondité qui peuple notre pays et qui doit donner à notre nationalité une prépondérance sur les autres voit son œuvre grandement entravée par la mortalité infantile.

Jusqu'à ce jour, nos hôpitaux ont soigné bien des misères mais aucun ne s'est exclusivement occupé des enfants. Le nouvel hôpital Sainte-Justine comble donc une lacune, et, nul doute qu'il s'attirera,—si ce n'est déjà fait—les sympathies de nos concitoyens et surtout celles de toutes les mères.

Françoise.

"Donnez-moi une modiste qui a du goût, et je vous garantis qu'elle embellira la plus laide personne au monde."

C'est Madame de Genlis qui disait cela, et elle en savait quelque chose, car, n'étant pas jolie, elle se reposait complètement sur le goût de sa modiste.

En effet, un joli chapeau, allant bien à la figure qu'il coiffe est toujours sûr de rehausser les avantages, tant minces sont-ils, de la personne qui le porte. Ce ne sont pas toutes les modistes qui ont ce privilège, car le goût est comme le talent: on naît avec lui, il ne s'acquiert pas. Si l'on veut être sûre de rencontrer cette condition première dans l'art de faire un chapeau il faut aller chez Mme Pageau, une modiste qui fera avant peu sa marque dans la confection des chapeaux.

Mme PAGEAU,

769, rue Sainte-Catherine Est, entre les rues Panet et Plessis